

## Assurance Véhicule

Document d'information sur le produit d'assurance

Covéa, immatriculée sous le n° 450 527 916 R.C.S PARIS

86-90 rue Saint Lazare, Paris 75009

France

### EXTENSION DE GARANTIE AGIR GARANTIE VN – Conditions générales N° 7610023

Ce document d'information vous présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit et ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

#### De quel type d'assurance s'agit-il ?

Ce contrat d'assurance permet de garantir les réparations de certaines Pannes Mécaniques aléatoires sur votre véhicule.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

✓ Le produit d'extension de garantie véhicules neufs couvre tous les organes mécaniques du véhicule. La liste détaillée des exclusions se trouve dans les Conditions Générales de Ventes.

La prise en charge est limitée à la valeur vénale à dire d'expert.



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les véhicules de plus de 0 Km à la souscription,
- ✗ Les véhicules d'occasions au jour de la souscription,
- ✗ Les véhicules dont la valeur catalogue est supérieur à 110 000 € TTC,
- ✗ Les auto-écoles, les taxis, les ambulances, les véhicules destinés au transport à titre onéreux de personnes ou de marchandises,
- ✗ Les véhicules en location courte durée,
- ✗ Les véhicules utilisés en compétitions ou spectacles.



#### Y-a-t-il des exclusions à la couverture ?

##### Exclusions générales :

- ! Les pannes antérieures à la garantie,
- ! Le Non-respect de l'entretien,
- ! Les pannes conséquentes à une usure normale,
- ! Une faute de l'assuré,
- ! Les pannes dues à une défaillance d'une pièce non couverte.

##### Exclusions spécifiques :

- ! Les petites fournitures,
- ! Les contrôles,
- ! Les réglages,
- ! L'entretien normal du véhicule,
- ! Les infiltrations ou entrée d'eau.

*La liste complète des exclusions se situe dans les Conditions Générales de Vente du produit d'extension de garantie VN.*



#### Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ Le contrat est limité aux réparations effectuées au sein de l'Union Européenne (hors DOM-TOM).



## Quelles sont mes obligations ?

Sous peine de nullité du contrat d'assurance ou de non-garantie, vous devez :

- **A la souscription du contrat** : répondre avec exactitude et sincérité à toutes les questions qui sont posées et fournir les justificatifs demandés. Le contrat doit être déclaré à Agir-Garantie dans les 5 jours après la vente.
- **Au cours du contrat** : Effectuer les opérations d'entretien, préconisées par le constructeur, ainsi que les réparations auprès d'un professionnel de l'automobile et être en mesure de les justifier. Payer les primes sous peine de résiliation pour non-paiement. Ne pas avoir modifié ou transformé le véhicule. Informer Agir-Garantie de tout événement susceptible de modifier la déclaration faite lors de la souscription.
- **En cas de sinistre** : Procéder à une demande d'accord auprès du plateau technique dans les 5 jours suivant l'immobilisation et avant toute intervention sur le véhicule.



## Quand et comment effectuer les paiements ?

- Au comptant par chèque.
- Par prélèvement bancaire (prélèvement le 5 de chaque mois).



## Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

La garantie prend effet à l'expiration de la garantie du constructeur.

La garantie prend fin lorsque la durée de garantie choisie à la souscription est écoulée.



## Comment puis-je résilier le contrat ?

Vous pouvez résilier le contrat de garantie par LRAR adressée à AGIR-GARANTIE – Service Commercial – CS 44104 – 80041 Amiens Cedex 1. La demande de résiliation entraîne de plein droit la suspension de toute prise en charge par le plateau de gestion.

Agir-Garantie, marque distribuée par SPGA SAS (Société Parisienne de Garantie Automobile). Établissement commercial: CS 44104 – 80 041 Amiens Cedex 1  
Siège social: 10 Avenue de la Grande Armée – 75 017 PARIS - Au capital de 40 000 € - 450 059 456 RCS PARIS - TVA FR 72450059456 –  
Numéro d'immatriculation à l'Orias : 07 003 110. [www.orias.fr](http://www.orias.fr)